



demande d'expertise psy et enquete sociale

Par **ellula**, le **10/01/2012** à **23:12**

bonsoir,

je souhaite savoir dans quelle mesure on peut faire une demande d'enquête sociale et d'expertise psy?

Mon concubin est séparé et a obtenu la garde de son fils. Cependant la mère de l'enfant envoie très régulièrement divers messages passant de l'insulte à l'épanchement affectif. Depuis l'obtention de la garde, elle est instable face aux décisions qui ne sont pas exposées dans le jugement : elle a inversé les semaines de vacances de Noël veille pour le lendemain (elle en avait le droit car nous avons reçu le jugement 3 semaines avant les dites vacances et nous n'avons pas pensé utile de nous calquer au jugement, nous avons retenu la leçon) pareil, nous souhaitons inscrire l'enfant dans une école privée car l'école publique dont nous dépendons est peu salubre et fermera ces portes mais nous ne savons pas quand. De plus le cadre de l'école que nous avons choisi est top. La mère du petit refuse car le privé n'est pas dans ses convictions. Bref

nous réfléchissons à une demande d'enquête sociale car elle pratique le coachsurfing quand l'enfant est présent, et une demande d'expertise psy car à la base elle a demandé à ce que nous prenions l'enfant pour ce faire hospitalisé pour dépression sévère et depuis elle nous apparaît comme étrange dans ses comportements et messages.

merci pour vos conseils